

15 mai 1996

MISSION D'INGENIERIE FINANCIERE ET SOCIALE

Note d'opportunité

Une mission d'ingénierie financière et sociale a été confiée par Monsieur le Préfet de Région à Monsieur Daniel Carrière pour proposer, mobiliser et donner l'impulsion à la mise en oeuvre d'outils permettant d'améliorer les coûts et l'efficacité des actions en faveur des populations en difficulté, dans les domaines de l'insertion par l'économie et du logement.¹

Objectifs de la mission.

Les premiers objectifs opérationnels de la mission sont les suivants :

1. préparer et faciliter le lancement effectif de l'Union Régionale pour l'Insertion Sociale et Economique (URISE) inscrite au Contrat de Plan Etat-Région qui comprend un fonds de garantie régional et un dispositif d'accompagnement technique à destination des structures d'insertion par l'économie et d'insertion sociale dans les départements.
2. approfondir les moyens financiers et techniques permettant d'améliorer la mobilisation du parc immobilier vacant, en relation avec les propriétaires concernés, au bénéfice des publics défavorisés, demandeurs de logement dans le département des Bouches du Rhône.

Méthode de travail.

Pour la première partie de sa mission le prestataire, en relation avec les différents partenaires institutionnels, bancaires et associatifs concernés par la faisabilité de l'URISE, précisera la définition du champ d'action du dispositif, prendra contact avec les banques en vue de la mise en place d'une charte bancaire, recherchera l'articulation avec les dispositifs complémentaires existants ou à venir publics ou privés. Quelques dossiers feront l'objet d'un test dans quelques départements de la Région, pour proposer aux partenaires de l'URISE l'organisation des modalités de fonctionnement du système de garantie, de l'assistance technique et la généralisation d'une méthode de travail.

Pour la seconde partie de sa mission le prestataire, en relation avec les différentes institutions, organisations professionnelles et les opérateurs concernés par le logement, fera des propositions permettant d'améliorer la productivité et l'efficacité des outils publics et associatifs afin de réduire les écarts existants entre les besoins de logements pour les publics les plus défavorisés et les moyens publics et privés de les satisfaire. Selon les propositions qui seront retenues le

¹ Voir lettre du Préfet de Région du 2 mai 1996

prestataire accompagnera les concertations, les négociations et l'expérimentation autour des outils existants ou à créer.

Pour l'ensemble de la mission, le prestataire communiquera trimestriellement un rapport d'étape et un rapport en fin de mission. En outre un comité de suivi, présidé par le Préfet de Région, comprenant les institutions concernées se réunira trimestriellement.

Durée de la mission.

La mission est prévue pour une durée d'un an renouvelable à compter du 2 mai 1996.

Coût et financement de la mission.

Le coût de la mission est de 600000 Francs comprenant :

- salaire brut	25513 X 12 = 306156
- charges	15434 X 12 = 185208
- frais généraux	9053 X 12 = 108636

Le financement de la mission est prévu par :

- l'Etat (DRTEFP)	200000
- le FAS	200000
- la CDC	200000

La structure porteuse de la mission.

L'Observatoire Social Départemental, association loi 1901, dont le siège est situé au 19, rue Bordes à Marseille, représenté par son Président Monsieur Jean-Claude FAREZ et son Directeur Madame Mireille BERTHET porte la mission.